



Bagnolet, le 13 avril 2021

Comité Directeur par visio-conférence

30 janvier 2021

(13H30 – 17H30)

Présents :

Nadir **ALLOUACHE**, Serge **CASTELLO**, Christian **ROBERT**, Patrice **SANTERO**, Erick **ROMEAS**, Eric **LECLERCQ**, Lara **MOLINIER**, Mounia **MIMOUN**.

Anaëlle **ANGERVILLE**, Anissa **BENADDA**, Elisabeth **CONFORTINI**, Emmanuel **DE LAMPER**, Philippe **DELIAC**, Yakout **DIKHYA**, Serge **GUILHOU**, Jessica **HANNIER**, Brice **HOARAU**, Soraya **KHEBCHI**, Cédric **MARTIN**, Koutar **SALAMAT**, Jean-Bernard **SAUTERON**.

Albert **PERNET**, DTN

Invités : Nicole **SOLA-ETCHEBERS**, Directrice des Services, Laurent **BOIS**, DTN Adjoint,

Absents excusés : Bruno **BRIAND**, Stéphane **DEJONGHE**, Régis **DUBOIS**, Zarah **FAIRN**.

Le Comité Directeur est organisé en visio-conférence avec l'application ZOOM.

1. Validation du PV du CD du 7 novembre
Le PV ne nécessite aucune modification et est validé à l'unanimité.

Voté à l'unanimité

2. Présentation des projets pour la nouvelle olympiade par les membres du CD.
La secrétaire Générale, Lara MOLINIER en charge de recueillir les projets insiste sur la nécessité de fixer le mode de travail entre les salariés et les élus.
Le résumé des projets rédigé par la SG est annexé au présent compte rendu.



3. Points d'information

a. Reconnaissance de Haut Niveau

Le DTN Albert PERNET précise que depuis qu'il a pris ses fonctions, c'est le 3^e dossier quasi identique qu'il présente pour validation, mais cette fois, les critères ayant changé (notamment la suspension d'obligation de figurer sur la short list olympique), le Muaythai et le Kickboxing, devraient enfin obtenir cette reconnaissance. Pour le Pancacre les choses sont plus incertaines (notamment à cause de l'universalité de la pratique).

Le DTN précise que la reconnaissance de Haut niveau n'est pas forcément un gage de moyens supplémentaires.

Si une telle décision était prise, elle entrerait en vigueur en janvier 2022.

b. Honorabilité

Le Président délégué, Serge CASTELLO est le référent de la Fédération auprès du Ministère sur cette question.

Dès la parution du décret les services de la fédération transmettront au Ministère un premier tableau avec les informations recueillies manuellement des éducateurs, dirigeants fédéraux, comités directeurs, bureaux...

Les données seront collectées informatiquement à la rentrée prochaine.

Les licenciés concernés par la transmission des données sur l'honorabilité représentent 10% des effectifs.

4. Présentation du Budget prévisionnel

Mounia Mimoun, la Trésorière présente un power point déclinant la stratégie financière et le budget prévisionnel pour 2021.

Pour la première fois et à cause de la crise sanitaire, il est prévu un solde débiteur de près de 230 000 euros.

Les produits sont nettement en baisse avec une perte de 55 % de licences et 200 clubs affiliés en moins (avec de surcroît une affiliation à -50 %).

Quelques modifications sont demandées, notamment l'augmentation du poste « développement » afin de programmer le plus d'actions possibles d'animation (type tour des plages) et de promotion de nos disciplines auprès de publics ciblés

Voté à l'unanimité



FÉDÉRATION
M E M B R E

Siège social : FFKMDA – 38 rue Malmaison – 93170 BAGNOLET

Arrêté de délégation ministérielle : NOR SPOV1313107A

SIRET: 507 458 735 00036 - CODE APE : 9312Z

Téléphone : 33 (0)1 43 60 53 95 – Télécopie : 33 (0)1 43 60 04 75

Site : www.ffkmda.com





5. Validation des Statuts et RI proposés aux votes de la prochaine AG
Les statuts ne sont pas prêts et Patrice SANTERO invite le CD à prendre le temps de la réflexion avant de présenter de nouveaux statuts à la prochaine AG. Ce texte, fondement de la fédération ne peut être modifié dans l'urgence.
Il propose aux membres de voter le principe de modification des statuts pour passer de 27 à 30 membres au CD.

Voté à l'unanimité.

6. Point Crise sanitaire : calendrier 2021 et stratégies de reprise

Suite à plusieurs réunions avec notamment les salariés de la FFKMDA, certains élus et la DTN, Laurent BOIS, DTN adjoint présente la stratégie de sortie de crise pour la fédération.

- **Tenue des championnats et autres compétitions de ligues et nationales**

- Les ligues doivent pour le moment maintenir leur calendrier, autant que faire se peut, notamment pour organiser des coupes et open en fin de saison.
- La fédération doit proposer une compétition nationale dès que l'activité compétitive sera possible.
- Dans le cas de l'organisation d'un championnat de France, il faut étudier la possibilité de retenir les champions de ligues 2019/2020 (quid des catégories d'âges et de poids ?) pourquoi pas un championnat de France décalé en fin d'année civile ?
- Il faut imaginer des propositions d'activité sportive en plus des formations et webinaires.
- Il faut reprendre l'idée de travailler sur une compétition virtuelle (type IFMA) pour la proposer aux licenciés, leur donner un objectif sportif et d'entraînement, même tardif.
- Il faut prévoir un projet de type "challenge" de clubs (comptabiliser les points des licenciés d'un club sur des épreuves à réaliser)

- * **Les grades et l'obligation pour les formations et compétitions**

Au vu du contexte, il faut repousser l'obligation de détention des grades en septembre 2022 mais il est proposé de réfléchir à de l'activité virtuelle liée aux grades (démonstration technique en shadow) et pourquoi pas de faire valider une partie des modules des grades en visio puis le reste en présentiel (cela à nouveau donne un objectif et de l'activité aux licenciés) ?

Voté à l'unanimité



*** Modification de l'orthographe du kickboxing et du muaythai : préparer les modifications sur les documents et supports dont le logo fédéral**

*** Missions majeures à demander aux ligues cette saison pour maintenir de l'activité (par exemple, formation des BJJ et BJAR / opérateur)**

Rappel : les ligues sont dans l'obligation, selon leur moyen et leur réalité d'organiser certaines activités en lien avec le projet fédéral. La fédération attend les propositions des ligues pour valoriser et communiquer sur les actions.

*** Organisation de plusieurs séminaires et stages nationaux cet été pour relancer la machine et inciter à la prise de licence (formateurs, présidents de ligues et CTL, officiels, grades etc.).**

- Organiser des actions grand public : faire de l'activité sur les plages / autoroute
- Organiser des stages à thème pour les licenciés afin de relancer la pratique.
- Il faut maintenir également les solutions actuelles (webinaire, cours en ligne etc.).

7. Taxes des galas dégressives (point Bruno Briand)

En l'absence de Bruno BRIAND ce point est reporté à un prochain CD
Eric ROMEAS, cependant tient à exprimer son désaccord envers cette proposition.

8. Questions diverses.

Un membre du comité directeur a demandé à la FFKMDA d'organiser des formations de cutman (personne en charge de la prise en charge des blessures d'un boxeur lors d'un combat). Patrice SANTERO a fait savoir que cette fonction, très développée en boxe anglaise est totalement interdite pour pratique illégale de la médecine néanmoins devant la forte demande, Il faudrait envisager une formation pour des personnes dédiées dans le strict cadre légal.

Fin du Comité Directeur : 16 H 10